

Une convention inédite pour réduire les déchets

Le maire Monique Sémavoine a signé le 17 septembre une convention avec le restaurant Mac Donald's, situé à côté du centre Leclerc de Mazères. Objectif : réduire les emballages abandonnés sur la voie publique par les clients du Mc Drive. Et il ne s'agit pas, ici, d'une démarche publicitaire, mais bien d'une réelle démarche environnementale.

Quatre poubelles - ne portant ni logo de la chaîne ni celui de la commune - ont ainsi été achetées par l'enseigne de restauration rapide, d'une valeur de 629 euros chacune ; la mairie en a acquis deux autres. Opérationnelles à la fin octobre, ces poubelles ont été étudiées afin que l'on puisse se débarrasser des emballages à partir de la voiture.

Les services municipaux, sous la responsabilité de l'adjoint Roger Pédeflous et du conseiller Jean-Jacques Bordenave, ont étudié scrupuleusement les endroits où ces poubelles seront installées : rue Barthou, avenue du Général-De-Gaulle, rue du Gave, rue de la Garenne, rue du 8-Mai-1945, avenue de la République...

Par ailleurs, Mac Donald's s'engage aussi à assurer le ramassage des emballages abandonnés dans un périmètre de 200 m autour du restaurant. « À Mazères, la vente à emporter, c'est plus de 50 % du chiffre d'affaires, explique le directeur de l'enseigne franchisée Patrick Ma-



Monique Sémavoine et Patrick Malak se félicitent du partenariat conclu pour lutter contre l'abandon d'emballages. PHOTO D. J.-H.

lak. Or, notre postulat, c'est que même si nos clients ne consomment pas chez nous, l'impact des emballages sur l'environnement reste de notre responsabilité. » Et il précise que la démarche environnementale de l'entreprise est globale : réduction des emballages, économie d'énergies, maîtrise et suivi de la consommation en temps réel.

Mazères-Lezons est la première commune des Pyrénées-Atlantiques à souscrire à la démarche initiée par Mac Donald's en liaison avec l'Association des maires de France. « Nous espérons être copiés le plus souvent possible », conclut Monique Sémavoine.

Danièle Jouandet-Humbert